



Société Mycologique du Poitou

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DU POITOU

Samedi 6 avril 2024 à 9 heure 30

Ensemble Communal des Magnals - Salle des Jonquilles
MIGNALOUX BEAUVOIR

Nombre de personnes présentes :

Raphaël Hervé, Christiane Hayrault, Alain Dumas, Vincent Lagardère, Jacky Gilbert, Christian Deconchat, Jean Provost, Daniel Bourdier, Michel Fradin, Bernadette Jeannot, Catherine Lemoine, Nadine et Jacques Perronnet, Patrick Gatignol, Laurent Tiesset, Patrick et Nicole Bernadet, Michèle Beauseigneur, Cynthia Léonard, Catherine de Izarra

Excusés avec pouvoirs :

Yann Sellier (pouvoir P. Gatignol), Vincent Montagne (pouvoir V. Lagardère), Henri de Scheemaeker (pouvoir Raphaël Hervé), Christian Lebon (pouvoir Catherine Lemoine), Bernard Couillault (pouvoir Jacky Gilbert, Françoise Hennequin (pouvoir Jacky Gilbert), Michel Pié (pouvoir Raphaël Hervé), Yvon Guinot (pouvoir Jacky Gilbert), Joan Doidy (pouvoir Raphaël Hervé), Patrick et Nicole Bernadet (obligés de partir à 11h15 donnent pouvoir à Michèle Beauseigneur)

29 votants (dont 9 pouvoirs)

Pour l'AG 2023-2024,

Quorum atteint pour l'Assemblée Générale Extraordinaire (+ de 50% des 43 cotisations à jour en 2024)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

10H07 ouverture de l'Assemblée Générale, Raphael HERVÉ, salut les membres présents dans la salle et rends hommage à Jean-Louis Surault, décédé très récemment à l'âge de 86 ans. Brillant et amical, il fut un pilier très important de la SMP. Raphaël Hervé lui dédie cette assemblée générale. Il procède la lecture du rapport d'activité.

Rapport moral et d'activité 2023

I - Rapport d'activité 2023

Voici un récapitulatif des actions que la SMP a pu conduire au cours de l'année écoulée. Celles-ci ont pu se dérouler normalement sans perturbations particulières. Si la pandémie Covid rôde toujours, il faut désormais vivre avec.

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DU POITOU

SIRET : 492 203 393 00029 | Code APE : 9499Z

24, rue des fougères | F- 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR | Mobile : 06 88 17 26 70
E-mail : raphael.herve@wanadoo.fr | www.societe-mycologique-poitou.org

Au niveau champignons, 2023 fut une année très moyenne en raison de l'apparition tardive de la pluie. Néanmoins, la nappe phréatique ainsi reconstituée en fin d'année, nous pouvons espérer que 2024 sera un meilleur cru pour nos découvertes fongiques.

Sorties sur le terrain

Programme de printemps :

- 4 sorties dont 1 réservée aux adhérents et 3 ouvertes à tous. Effectuées dans des bois communaux ou milieux spécifiques, ces sorties accueillent rarement plus de 10 participants. Les cueillettes sont assez réduites en cette période de l'année. Cependant, elles présentent l'avantage de garder le contact avec les sociétaires, d'y rencontrer quelques espèces typiques de la saison et d'étudier de près, d'autres laissées de côté à l'automne par manque de temps. Ne pas négliger également la flore printanière en pleine éclosion.

Programme d'automne :

- A raison d'une sortie hebdomadaire : 5 sorties tout public ont été programmée dans des forêts domaniales et en forêt de Scévolles, cette dernière ayant été annulée. Deux autres réservées aux adhérents dans des milieux spécifiques : telles le ruisseau de Mâcre à Lusignan gérée par le CEN et la réserve Naturelle du Pinail.
- Trois prestations d'animations découvertes des champignons dans les Espaces Naturels Sensibles du Département ont été confiées à la SMP. Sorties ouvertes à tous, sur inscription. Les ENS concernés sont la zone humide du Fontou à Payré, la zone humide de Scévolles à Monts-sur-Guesnes et le Bois de la Loge à Pouillé.
- Trois autres prestations d'animations ont été assurées par la SMP à la demande d'organismes comme le comité des fêtes de la Chapelle Moulière, l'Office de Tourisme Sud Vienne Poitou et le CPIE Val de Gartempe. Respectivement en forêt de Moulière, au bois de l'Hospice à Saulgé et à la Noiseraie du Planty aux abords de Montmorillon.

Autres animations :

Deux journées microscopie ouvertes aux adhérents sur inscription, se sont déroulées dans les locaux de Vienne Nature, respectivement le 11 février et le 9 décembre.

Séances de détermination du lundi soir

Toujours proposées dans notre programme d'activités. Or nous constatons une absence récurrente de la part de nos adhérents. La question est de savoir si l'offre est bien adaptée à leurs attentes. Un sondage permettrait sans doute d'apporter la réponse.

Expositions annuelles et manifestations diverses

- **L'exposition SMP du bois de Saint Pierre** à Smarves des 22 et 23 octobre a été pauvre en champignons. Malgré des apports extérieurs d'Auvergne et des Landes qui ont « sauvé les meubles » comme on dit, avec 159 espèces présentées. A l'image des sorties organisées dans les bois autour de la salle d'exposition le samedi et le dimanche où seulement quelques champignons ont été rencontrés.

Sans vouloir généraliser sur le dérèglement climatique, le retard d'une à deux semaines dans l'apparition des pluies automnales, semble avéré. De même les épisodes caniculaires qui impactent le développement des champignons mycorhiziens en relation étroite avec l'écosystème forestier.

- **Exposition à Loudun 4 et 5 novembre**, avec regret nous avons été contraints d'annuler la sortie



du samedi 4 en forêt de Scévolles pour cause d'intempérie et par voie de conséquence, l'exposition du lendemain.

- **Salons et journées associations** : 2023 a été particulièrement riche en évènements avec intervention de la SMP dans la tenue d'un stand.

- **Printemps** : 19 mars : Fête de la Nature à Mignaloux-Beauvoir.
29 avril : Fête des plantes à Smarves.
- **Eté** : 3 septembre : Forum des associations à Mignaloux-Beauvoir.
10 septembre : Journée des Associations à Blossac.
- **Automne** : 14 octobre : Fête des Plantes à Biard.

Activité Bulletins

- **Bulletin annuel** n'apparaissant plus régulièrement faute de production d'articles en nombre suffisant., En 2023 nous avons saisi l'opportunité de nous rallier à celui de la Fédération des Associations Mycologique de L'Ouest (FAMO) dont nous sommes membres.
Plusieurs associations locales dont l'AMO de Nantes et la SMMA des Deux Sèvres ont choisi cette voie. Solution qui présente l'avantage de bénéficier d'une économie d'échelle, le tirage du bulletin cette année ayant été multiplié par quatre.
En effet, en 2023, 1000 exemplaires de 150 pages ont été tirés pour un coût unitaire inférieur à 5,00 €. Ce bulletin a été commandé en nombre suffisant et sera distribué aux adhérents présents à cette Assemblée Générale et adressé par courrier postal aux autres.
- **Pour les anciens numéros**, nous poursuivons l'opération de déstockage avec bon de commande téléchargeable sur notre site internet.
- **Bulletins spéciaux** : Il en est de même pour le bon de commande, téléchargeable sur le site. Ces bulletins connaissent toujours un certain succès et nous recevons toujours des commandes.

Site internet

Sur le site de la SMP nous avons pu accueillir cette année encore, l'Agenda de nos activités ainsi que le programme d'activité téléchargeable.

Une préoccupation cependant, ce site n'est plus suivi par l'ARB qui dorénavant n'intègre plus cette prestation dans les missions qui lui sont confiées.

Des recherches de solutions sont en cours avec les autres associations impactées par cette décision qui prendra effet en 2025. De plus, le site actuel a besoin d'être refondu pour gagner en lisibilité et intégrer des fonctionnalités nouvelles.

Communication avec les médias

- Contribution au calendrier des sorties "nature".
- Communication de nos programmes de sorties auprès des différents médias.
- Réponses aux questions de la presse à la « saison des champignons »

Bibliothèque

Consultable par nos adhérents, la SMP l'enrichit chaque année de nouveaux ouvrages monographiques et de bulletins divers issus de nos échanges avec les autres sociétés mycologiques. Actuellement environ 1500 ouvrages sont répertoriés.

Partenariats et affiliations

- **Vienne Nature** : héberge notre matériel, assure la mise à disposition d'une salle de réunion, et facilite notre notoriété auprès des acteurs du patrimoine naturel.
- **FAMO** (Fédération des Associations Mycologiques de l'Ouest). : nous sommes représentés au Conseil d'Administration et bénéficiions par cette association de la mise à disposition de matériels



(loupes binoculaires et caméras vidéo). Elle apporte également son soutien financier lors d'organisation d'événement ou de projet particulier.

Elle édite le bulletin fédéral qui depuis cette année, la SMP distribue à ses adhérents.

- **Agence Régionale de l'Environnement** (ex. Observatoire Régional de l'Environnement) : hébergeur et créateur de notre site internet. Le domaine d'intervention de cet organisme envers les associations naturalistes est en cours de réexamen. Jusqu'alors, celui-ci avait en gestion le réseau partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel (RPAPN).
- **Office National des Forêts** : Dans le cadre d'une convention de partenariat et d'échanges dans nos activités réciproques.

Affiliations diverses

La SMP est également affiliée à la SMF, la SBCO, la FMBDS et Ascomyctes.org, ainsi qu'à Poitou Charentes Nature par l'intermédiaire de Vienne Nature.

Inventaire mycologique

La SMP enrichit en permanence sa base de données de récoltes. Actuellement nous totalisons 50 000 enregistrements pour 3000 espèces recensées.

Tous les ans quelques espèces nouvelles sont découvertes, notamment au niveau des micromycètes, délaissés jusqu'alors.

Adhérents

En 2023, le fichier comporte 68 enregistrements : 4 adhérents sont décédés et 4 non pas renouvelés leur cotisation. Nous avons enregistré 8 nouvelles adhésions dont 6 à l'occasion de salons et expositions (4 pour la journée des associations de Blossac).

Remerciements

Nous remercions tous les organismes qui ont soutenu nos projets, qui nous ont accompagné dans notre activité et pour nous avoir assuré de leur confiance.

Remerciements également à tous les membres de la SMP sans qui la bonne marche de notre association n'aurait pu être assurée.

Mis au vote : pas de vote contre, personne ne s'abstient, le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des présents.

II - Rapport Moral

Au siècle dernier, dans les années 70, André Moinard membre de la Société mycologique de France, fut sollicité lors d'un congrès, par son Secrétaire Général Henri Romagnesi, pour créer une société mycologique dans le Poitou.

Ainsi fut fondée, l'actuelle Société Mycologique du Poitou avec Monsieur Moinard comme Président. Une fois lancée, il passera très vite la main au docteur Zacharie de Izarra, son successeur. Présidence qu'il assurera de 1981 à 2003.

L'un comme l'autre, resteront fidèles à la SMP en contribuant activement à la vie de la Société. Ceci jusqu'à leur disparition respectivement en 2007 et en 2008.

En 1998, Raphaël Hervé, formé à la mycologie par nos amis nantais, s'installe dans le Poitou. Très satisfait de trouver sur place une nouvelle équipe de mycologues, il intègre aussitôt la SMP.

Dans le même temps, le président en exercice est à la recherche d'un successeur. Ce n'est que cinq ans plus tard qu'il décide définitivement de ne plus se représenter.



Face à cette situation, après de longues hésitations, Raphaël Hervé décide de se porter candidat à la présidence. Fonction que j'exerce maintenant depuis 2003.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, nous sommes confrontés à nouveau à la difficulté pour les associations bénévoles à recruter de nouveaux dirigeants.

Difficulté aggravée pour diverses raisons : évolution de la société, vieillissement de la population, outils numériques de communications, sollicitations diverses, appréhension pour les prises d'engagements...

Aussi, en 2023 aucun candidat à la présidence ne s'étant manifesté, j'ai bien voulu accepter un ultime mandat pour rechercher avec le CA, pendant cet exercice de nouvelles pistes d'organisations

C'est ce projet sur lequel vous aurez à vous prononcer tout à l'heure, au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire, prévue à cet effet.

Or, l'année 2024 est déjà entamée d'un trimestre et comme chaque année nous anticipons les actions pour l'année suivante (calendrier nature par exemple).

Dans ce contexte, nous pouvons considérer 2024 comme une année de transition, compte tenu du changement d'organisation envisagé. Néanmoins, nous sommes tenus de respecter les engagements déjà pris.

Par ailleurs, au cours de nos différents échanges avec les uns et les autres, diverses tendances se sont exprimées quant au volume de travail demandé.

La réalité, c'est une équipe qui se réduit d'année en année avec un âge moyen en augmentation. Doit-on continuer d'ouvrir notre activité de prestation qui nous permet d'arrondir notre budget ? Doit-on poursuivre notre politique de subvention et des obligations qui vont avec ?

Doit-on poursuivre notre activité de connaissance scientifique des champignons (c'est dans nos statuts). Autant de questions que nous aurons ensemble à nous poser.

Pour cela, la dynamique collective générée par cette organisation nouvelle, permettra je pense d'apporter des réponses positives.

Pendant ce long chemin parcouru ensemble, nous avons exercé une activité mycologique soutenue, avec une vingtaine de sorties sur le terrain, plus notre exposition annuelle et quelques animations en prestation.

Je regrette évidemment que nous ayant pu ces dernières années, publier notre bulletin annuel de façon régulière par manque d'articles, mais comme je l'ai précisé dans le rapport d'activité il sera remplacé par le bulletin régional de la FAMO qui sera distribué chaque année à tous les adhérents

Parallèlement, des relations entretenues auprès de divers organismes : Collectivités locales et territoriales, communautés naturalistes et mycologiques (locales, régionales et nationales) ont contribué à la notoriété de la SMP.

Ce qui a permis de développer une politique de moyens et de subventions, assurant la modernisation et l'équipement en bureautique, audiovisuels et matériels d'expositions.

C'est pendant cette période que la bibliothèque s'est enrichie de nombreux ouvrages et nouvelles publications, sans compter le don conséquent de Monsieur André Moinard.

Au cours de ces années, la SMP a organisé 8 sessions mycologiques, 2 congrès de la Société mycologique de France 2007 et 2022 et accueilli l'AG de la FAMO en 2016.

Parmi les avancées dans la connaissance des espèces, nous avons enrichi l'inventaire des champignons de la Vienne en passant pratiquement de 2000 à 3000 espèces recensées.

De même, la SMP a contribué à la liste rouge régionale des champignons menacés de la région et participé de faite dans l'alimentation de l'inventaire National.

Ce travail a pu s'accomplir grâce à vous qui m'avez suivi dans les décisions qui ont été prises et le soutien apporté dans les différentes tâches liées à la vie de notre association : tâches matérielles et administratives, animation des sorties sur le terrain, conférences, expositions, et réunions diverses...

Pour tout cela, je vous adresse mes remerciements les plus sincères.



En quittant cette présidence, je souhaite bonne chance à la SMP, en étant certain qu'il lui reste de belles et nombreuses pages à écrire.

Le Président de la SMP Raphaël HERVE

Rapport financier 2023.

Comptes de résultat SMP 2023

Charges		Montant	Produits		Montant
60	Achats (Livres et Bulletins)	812,00 €	70	Ventes (Livres et Bulletins)	1 065,88 €
	Affiliations diverses (SMF, FAMO, SBCO, ASCO, VR)	265,00 €	706	Services, prestation animations (Département, la chapelle Moulière, Nature et découverte, Venours, Cybel-Evasion)	1 583,75 €
	Fournitures diverses (Bureau vallée, Leclerc, carrefour, Vienne nature, journée Assoc.)	785,00 €	74	Subventions DREAL : 1213,91 € Région Nouvelle Aquitaine : 1275,45 €	2 489,36 €
	Corep (Travaux d'imprimerie - Photos copies)	3 151,20 €	75	Autres produits de gestion courante Cotisations 46 individuelles et 8 familles + don 1€	1 269,00 €
	Informatique (Maintenance et consommables)	431,20 €			
	SMF (Remboursement sur trop perçu)	2 204,00 €		SMF (inscription)	104,00 €
61	Services extérieurs				
	Locations (Salles Vienne Nature et Les Geais)	388,00 €	76	Produits financiers Banques (Intérêts C.A et La Poste)	249,44 €
	Assurance	144,02 €			
	Banques (Frais bancaires C.A et La Poste)	122,54 €			
	Reprise sur créances	2 213,91 €		Reprise sur provisions	5 000,00 €
TOTAL CHARGES		10 517,15 €	TOTAL PRODUITS		11 761,43 €
			RESULTATS NET :		1 244,28 €



Bilan de la SMP au 31 décembre 2023

ACTIF				PASSIF			
Actif immobilisé				Capitaux propres	110	Report à nouveau	9489,44
					120	Résultat net	1244,28
Sous total :				Sous total : 10 733,72 €			
Actif circulant	26	Créance à percevoir	295,00 €	Dettes et provisions			
	512	Parts sociales CA	50,00 €				
	512	Compte chèque CA	179,33 €				
	5125	Compte sur Livret	9 350,04 €				
	512	Compte chèque LBP	859,35 €				
	Sous total : 10 733,72 €						Sous total : 10 733,72 €

Budget prévisionnel SMP 2024

DEPENSES		MONTANTS	RECETTES		MONTANTS
60	Achats				
	Matières premières et fournitures	500,00 €	900,00 €	Ventes de produits finis, prestations	1 650,00 €
	Autres fournitures	400,00 €		Cessions bulletins	200,00 €
61	Services extérieurs		1 100,00 €	Rétrocession livres	500,00 €
	Locations	400,00 €		Animation prestations	950,00 €
	Entretien réparations	300,00 €			
	Assurance	200,00 €			
	Documentations	200,00 €			
62	Autres services extérieurs		450,00 €	Autres produits, cotisations	1 300,00 €
	Prestation impression	250,00 €			
	Publicité communication	100,00 €			
	Services bancaires et autres	100,00 €			
65	Autres charges gestions courantes		550,00 €	Produits financiers	50,00 €
	Frais de bureaux	200,00 €			
	Frais postaux	150,00 €			
	Affiliation diverses	200,00 €			
	TOTAL :		3 000,00 €	TOTAL :	

Alain Dumas affirme avoir dû reprendre toute l'activité de trésorerie normalement dévolue au trésorier, par conséquent il refuse de reprendre son activité de vérificateur aux comptes à l'avenir, Raphaël Hervé lit la lettre de démission d'Alain Dumas.

Néanmoins à 11h28 le vérificateur aux comptes donne **quitus** et le rapport financier est mis au vote.
Pas de vote contre, personne ne s'abstient. Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents.



Renouvellement des membres du Conseil d'administration rééligibles :

Pour rappel, en 2023, le Conseil d'Administration était composé de 13 personnes physiques :

Membres du bureau :

Président : Raphaël HERVÉ (reconduit faute de candidat à sa succession)

Vice-Président : Yann SELLIER

Secrétaire : Vincent LAGARDÈRE

Secrétaire-Adjoint : Vincent MONTAGNE

Trésorier : Daniel BOURDIER

Trésorier adjoint : Jacky GILBERT

Administrateurs :

Mesdames : Catherine de IZARRA, Christiane HAYRAULT.

Messieurs : Henri de SHEEMAEKER, Christian DECONCHAT, Patrick GATIGNOL, Michel PIÉ

Sont rééligibles : Jacky Gilbert, Vincent Lagardère et Yann Sellier

Vincent Lagardère annonce souhaiter quitter le conseil d'administration. Le reste des membres est reconduit.

Jean Provost souhaite réintégrer le conseil d'administration. Pas de vote contre, personne ne s'abstient. **Le renouvellement des membres est adopté à l'unanimité des présents.**

Renouvellement du vérificateur aux comptes :

En 2023, le **Vérificateur aux comptes** est Alain DUMAS. Ce dernier ayant exprimé son mécontentement et présenté sa démission, Jacky Gilbert et Raphaël Hervé proposent de transmettre plus fréquemment un état des comptes et avoir des points d'étape plus régulier.

La position d'Alain Dumas est ferme. Le poste de vérificateur aux comptes est donc vacant pour 2024.

Montant de la cotisation 2025

L'augmentation ayant déjà été faite il y a cinq ans, l'Assemblée Générale s'est prononcée pour maintenir la cotisation annuelle aux tarifs : Individuel : 22 €, Famille : 32 €.

Pas de vote contre, personne ne s'abstient. **Le maintien des montants est adopté à l'unanimité des présents.**

Questions diverses

Nadine Perronet évoque les conditions de sorties entre membres et non adhérents, sur l'attitude de « consommateurs » des visiteurs qui saturent de leurs présences les tables d'identification au risque de porter préjudices aux adhérents. Les débats suivent, propositions de mettre un tarif sur les sorties, propositions d'un niveau d'adhésion inférieur permettant l'accès aux sorties sans participer aux autres activités... L'état des débats ne permet pas de trancher cette question qui devra être réétudiée plus posément.

L'ordre du jour étant épousé, le président lève la séance à 12h05.

Mignaloux-Beauvoir, le 14 avril 2024

Vincent Lagardère, le secrétaire

Raphaël Hervé, le président

